

Image not found or type unknown



Presence de douille lors de la location

Par **Audrey**, le **26/03/2010** à **15:03**

Bonjour,
Suite à différent litige avec mon ancien proprio j'ai réussi à récupérer ma caution...je voudrais savoir: Quand on loue un appartement ou une maison doit il y avoir les douilles pour la lumière? j'aimerais savoir car mon proprio m'a retiré 39.25 euros pour une douille!!!!